

60 millions de consommateurs a raison : les pouvoirs publics doivent réagir

Dans son numéro paru ce jour 60 millions de consommateurs présente une étude accablante sur la nourriture dans les établissements pour personnes âgées. L'étude décrit parfaitement les insuffisances dans beaucoup de structures du fait du manque d'attrait et de variété des repas, de quantités médiocres et de repas souvent mixés par manque de professionnels.

Par ailleurs le temps passé auprès des résidents pour les servir et les accompagner est manifestement insuffisant, sans parler des horaires de repas souvent inadaptés.

Comme le rappelle l'AD-PA dans cet article, les établissements publics et associatifs (80 % des établissements) voient leurs budgets fixés par les départements et nombre d'entre eux ne porte aucun intérêt à la qualité des repas et plus globalement à la qualité de vie de nos aînés.

L'AD-PA a publié à cet égard la liste de certains départements qui ont arrêté en 2023 des taux d'augmentation de l'ordre de 1 % soit largement inférieur à l'inflation (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Moselle, Oise, Vienne.....).

Le message implicite de ces départements est donc de diminuer encore plus le nombre de biscottes, de frites et de professionnels.

A la veille du débat parlementaire sur une proposition de loi en faveur de l'aide à l'autonomie des personnes âgées, l'État et les départements doivent faire en sorte d'augmenter les budgets nourriture pour les résidents et le temps passé auprès de nos aînés en établissement... et aussi à domicile.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)